

Congo indépendant : la revendication devient exigence...

Indépendance : le mot fleurit avec une rare insistance sur les lèvres des hommes politiques congolais. C'était, tout récemment, M. Patrice Lumumba, au lendemain de sa nomination comme président de la Fédération des Batetela de Léopolville, qui réclamait la constitution immédiate d'un gouvernement noir. Aujourd'hui, à Bruxelles, MM. Iléo et Ngalula, délégués du Mouvement national congolais, soulignent qu'il est de l'intérêt à la fois du Congo et de la Belgique d'installer de toute urgence une équipe dirigeante représentative.

Que de chemin parcouru en huit mois...

Le 4 janvier éclataient à Léopolville — un premier avertissement ? — des émeutes qui obligeaient le Roi et le gouvernement à prendre aussitôt des engagements vis-à-vis du Congo.

Baudouin parle de... « la résolution de la Belgique de conduire, sans attermolements funestes, mais sans précipitation inconsidérée, les populations congolaises à l'indépendance dans la prospérité et dans la paix. » Le gouvernement, lui, prend l'engagement solennel d'organiser au Congo une démocratie capable d'exercer les prérogatives de la souveraineté; il annonce des élections communales

pour décembre de cette année et la constitution de conseils de province pour mars de l'année prochaine. Tout le monde accuse le coup, en Belgique comme au Congo. C'est le réveil brutal pour les Blancs comme pour les Noirs. Pour les Blancs qui s'interrogent, là-bas, sur les raisons qui semblent pousser les Noirs au divorce. Pour les

Noirs, qui réalisent brutalement qu'il leur a suffi de « frapper sur la table » pour faire trembler tout l'édifice du colonialisme. Dans le même temps, les rivalités tribales s'embrasent. C'est la sur-enchère, l'escalade pour certains dirigeants dont les rêves les plus insensés il y quelques mois à peine, prennent la forme d'une ébauche de réalité.



Patrice Lumumba était à Bruxelles, en avril dernier. Il avait traité des problèmes du Congo de demain à l'invitation du Cercle du libre examen de l'U.L.B.

En Belgique, il n'est pas un ministre, un député, un sénateur, un homme public qui ne se penche sur le bilan de l'action coloniale de la Belgique. Et de s'interroger sur la valeur de l'action colonisatrice de la « mère patrie » vis-à-vis de la dixième province. Déjà les critiques fleurissent à l'égard de nos gouvernants, ceux d'hier et d'aujourd'hui : carence dans le domaine de l'instruction et de l'émancipation de la population locale; excès d'autorité; exploitation des richesses au seul profit de la Belgique et des grandes sociétés... Il a suffi de ce seul cri d'« indépendance » pour bouleverser des consciences hier encore sans remords.

L'heure doit être au calme et à la maîtrise de soi, comme l'a demandé le Roi, si l'on veut achever dans l'ordre une œuvre grandiose entreprise voici 74 ans déjà. Le ministre du Congo, M. Van Hemelrijck, s'est montré d'une fermeté exemplaire à ce sujet : non aux mouvements séparatistes, respect du calendrier prévu par le Parlement belge, rejet d'un projet de création d'une république du Congo central, opposition formelle à la constitution d'un gouvernement provisoire noir. « L'heure est à la fermeté », a-t-il dit le 24 juin dernier. Non sans raison, semble-t-il...